

QUELLE CITOYENNETE POUR LES RESIDENTS ETRANGERS ?

Le collectif "*même sol, même droits, même vote*" a déposé une liste complète et valide lors des élections municipales de mars 2001.

La présence d'étrangers à la communauté européenne sur notre liste a conduit le préfet à invalider notre liste. Nous savions qu'il en serait ainsi et avons ainsi dénoncé publiquement les paradoxes de ces élections : par exemple, dans une ville où ils vivent, ces "étrangers" se voyaient interdits de participer à une élection dont le nombre d'élus dépend du total de la population, "étrangers" compris !

Nous avons ainsi renoué avec une tradition datant des luttes des femmes pour le droit de vote, avant la seconde guerre mondiale, qui consistait à présenter des femmes, alors non éligibles ni électrices, afin d'affirmer ce débat sur la place publique.

Notre liste a été connue et largement commentée dans les médias et le débat électoral, bien au delà de Poitiers.

Les élections du printemps 2002 reposent les questions:

- Quelle citoyenneté pour les résidents étrangers?
- Que se passe-t-il pour les élections législatives?
- Que sont les droits de la citoyenneté et les hasards de la nationalité?
- Que se passe-t-il ailleurs, dans d'autres pays?
- Ou en est l'état des débats et des actions au niveau national, au niveau des institutions de l'Etat ? etc.

Afin d'avancer et d'échanger sur ce qui nous a déjà rassemblé, d'envisager le printemps prochain au travers de ces questions, nous organisons une

Soirée débat

Avec Paul ORIOL

24 Octobre à 20h30

salle Timbaud (derrière la Maison du peuple)